

TERMES DE REFERENCE

Mission n°18SANIN176

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Appui à l'élaboration et à la finalisation du PNDSS III 2019-2028
Composante	RSS/Tranverse
Thématique(s)	Gouvernance
Bénéficiaire(s)	Direction de la Planification de la Recherche et des Statistiques, Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
Pays	Sénégal
Durée totale des jours prévus	30 jours

II. Justification de la mission

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2009-2018 du Sénégal arrivant à échéance, il fallait procéder à sa réactualisation de manière à l'adapter aux besoins actuels et à la demande de la population en matière de santé mais aussi aux évolutions nationales, sous - régionales et internationales (notamment la prise en compte de la déclaration d'Astana sur les soins de santé primaires) dans la perspective de l'atteinte de la Couverture Sanitaire Universelle. Le futur Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDSS) 2019-2028, le 3ème du genre, s'inscrit dans la perspective de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Il vise à consolider les acquis mais aussi à développer de nouvelles initiatives, davantage orientées vers l'atteinte des objectifs fixés dans l'Axe 2 du Plan Sénégal Emergent (PSE) : Capital humain, protection sociale et développement durable.

Le processus d'élaboration PNDSS III a démarré en mai 2018 par l'établissement d'une feuille de route avec un budget pour chacune de ses étapes clés. Il s'en est suivi la mise en place des instances de pilotage et de coordination technique. Par ailleurs, cinq commissions techniques ont également été mises en place : i) diagnostic du secteur, ii) offre de services, iii) protection sociale, iv) gouvernance et v) budgétisation.

La première réunion du Comité de pilotage tenue le 26 juillet 2018 a été couplée au lancement officiel du processus de révision du PNDSS par Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale. Le diagnostic situationnel du secteur a été fait et validé au cours d'un atelier organisé du 03 au 07 septembre 2018, suivi de l'élaboration et de la validation du cadre stratégique pour la gouvernance (16 au 20 octobre 2018), de l'offre de service et de la protection sociale (23 au 27 octobre 2018). Ces sessions de planification ont été tenues de façon participative et inclusive avec l'ensemble des acteurs et des parties prenantes.

Les étapes restantes sont l'élaboration du cadre de mise en œuvre et de la budgétisation. Il appartiendra par la suite au comité technique d'assurer la rédaction et la validation du PNDSS III par la consolidation des produits intermédiaires.

III. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectif général de la mission

Appuyer l'élaboration et la finalisation du PNDSS III 2019-2028.

2) Objectifs spécifiques

OS n°1 : Participer à la consolidation des productions intermédiaires ;

OS n°2 : Participer à l'élaboration de la version provisoire et finale du PNDSS III ;

OS n°3 : Assurer la qualité et la cohérence des productions intermédiaires et finales.

3) Résultats à atteindre

RA n°1 : Les productions intermédiaires sont consolidées et partagées par les comités de pilotage et techniques ;

RA n°2 : Le PNDSS III est élaboré en cohérence avec l'analyse situationnelle du secteur et des principes des ODD, du PSE et de la déclaration d'Astana ;

RA n°3 : Le PNDSS III est validé par les parties prenantes.

IV. Description de la mission

4) Activités prévues

NB : les modalités de mise en œuvre sont susceptibles d'évoluer. La liste des activités n'a pas vocation à être exhaustive. La feuille de route sera finalisée au démarrage de la mission en lien avec le bénéficiaire et Expertise France.

Dans le cadre de leur mission, l'expert.e aura à conduire les activités suivantes :

❖ Activités de lancement de la mission

1. Briefing avec Expertise France (clarifications sur les présents TDR, définition des modalités de suivi et de reporting, etc.) ;
2. Prise de contact et rencontre avec les parties prenantes (définition et précision des mécanismes de coordination avec la DPRS) ;
3. Revue documentaire ;
4. Elaboration d'une note méthodologique et d'un chronogramme sur la base de la feuille de route actualisée du processus d'élaboration du PNDSS III ;
5. Validation de la note méthodologique par Expertise France et le bénéficiaire.

❖ Activités à mener dans le cadre des objectifs spécifiques 1 et 2.

6. Participer aux activités (réunions et ateliers) du comité technique, et du groupe restreint ;
7. Faire l'analyse et la synthèse des productions des commissions, du comité et du groupe restreint ;

8. Présenter les documents issus de l'analyse et de la synthèse du PNDSS III au comité technique au cours d'un atelier ;
9. Participer aux ateliers de consolidation du document et à la retraite avec le cabinet du Ministre ;
10. Finaliser en collaboration avec le consultant local et les membres du groupe restreint le document du PNDSS III ;
11. Contribuer aux présentations lors de la validation technique et la validation politique du PNDSS III ;
12. Contribuer au projet de capitalisation du PNDSS.

5) Livrables attendus

- Feuille de route de la mission (note méthodologique et chronogramme) ;
- Bibliographie de la revue documentaire ;
- Liste des personnes rencontrées ;
- Comptes rendus des réunions et des ateliers ;
- Productions intermédiaires (notes techniques)
- PNDSS III accompagné de ses annexes ;
- Compte rendu de mission y compris le questionnaire d'évaluation de la mission.

6) Coordination

L'expert.e sera sous la supervision du Directeur de la Planification, de la Recherche et des Statistiques. Le chef de la division de la planification assurera le lien avec le comité restreint et mettra à la disposition de l'expert.e toute la documentation disponible.

V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

7) Période de mise en œuvre : Janvier- mars 2019

8) Date de démarrage : 14 janvier 2019

9) Date de fin : 31 mars 2019

La mission se terminera par un débriefing avec le bénéficiaire.

10) Durée effective : 30 jours prestés

La durée effective des prestations (jours ouvrables) de l'expert.e - est 30 jours, dont (25) jours au Sénégal et (05) jours à domicile pour l'exploitation des données recueillies sur place, la rédaction de rapports.

Deux missions terrain minimum seront à prévoir.

11) Planning/calendrier :

Le chronogramme de la mission sera précisé lors du démarrage de la mission.

L'expert.e se rendra au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le Conseiller Régional en Santé Mondiale.

VI. Expertise et profil demandés

12) Nombre d'experts : 01

13) Profil d'expert.e

Poste : Expert international en Planification Stratégique

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) dans les domaines suivants :
 - Santé publique
- Spécialisation / Compétence dans les secteurs : Renforcement des systèmes de santé (RSS)/ Economie de la Santé
- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel
 - de transmission des savoirs
 - de supervision
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de la santé dans les pays d'Afrique Sub-saharienne ;
- Bonne connaissance des enjeux et réalités de la gestion de l'offre et de la demande de soins en Afrique de l'ouest ;
- Avoir occupé un poste à responsabilité ou de direction dans des ministères d'un pays de l'Afrique de l'Ouest ;
- Avoir participé à la rédaction de documents de politiques et/ou de plans stratégiques de santé.

C. Expérience professionnelle spécifique

- Connaissances/expertise sur les mécanismes de financements en santé dont les financements domestiques innovants ;
- Connaissances/expertise sur les enjeux liés à la mise en place de la Couverture Sanitaire Universelle.
- Une expérience professionnelle dans le pays est souhaitable.

VII. Compte-rendu de missions

Un compte rendu (maximum 10 pages et suivant le modèle fourni) devra être remis par mail après chaque mission dans un délai de 10 jours après le retour. Ce compte-rendu, rédigé en français, devra pouvoir être diffusable auprès de l'ensemble des partenaires concernés par la mission.

VIII. Informations pratiques

Le bénéficiaire mettra à disposition de l'expert.e un bureau et le matériel nécessaire. Les déplacements lui seront facilités pour la participation à des rencontres à Dakar et dans les régions.

L'expert.e sera responsable des aspects logistiques de sa mission pendant la prestation, sauf indication contraire d'Expertise France.